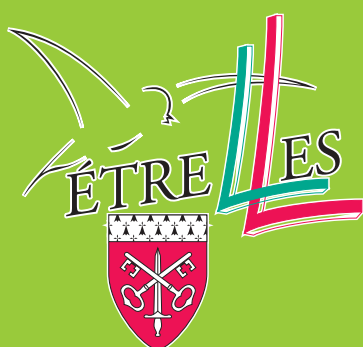


L'Étrellois

BULLETTIN MUNICIPAL / N°80 / JUIN 2020



**POUR LE PROCHAIN ETELLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE 20 SEPTEMBRE 2020 DERNIER
DÉLAI. SORTIE PRÉVUE
COURANT NOVEMBRE 2020.**

Rappels :

- Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
- Articles signés par les auteurs
- Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF.
- 2 possibilités :
- envoi par mail à la mairie : accueil@etrelles.bzh
- Ou
- dépôt par clé USB à la mairie.

Horaires d'ouverture

	MAIRIE	POSTE
LUNDI	14h - 17h	14h - 19h
MARDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
MERCREDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
JEUDI	FERMETURE	
VENDREDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
SAMEDI	9h - 12h	

Contact mairie :

Tél. 02 99 96 62 11
Fax 02 99 96 53 37

Mail : accueil@etrelles.bzh

Site internet : www.ville-etrelles.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter

Facebook : Mairie d'Ételles

Permanences en Mairie

Mme le Maire et adjoints
sur rendez-vous.

Bulletin municipal d'information quadrimestrielle
Dépôt légal : 3^e trimestre 2020

Directeur de la Publication :
Mme Le Maire d'Ételles M.C. Morice

Comité de rédaction : Stéphanie Savatte,
Stéphane Davenel, Guy Rousselet.

Conception et impression :
Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

Édito du Maire



Chères Etrellaises, chers Etrellais

Cette édition revêt cette année un caractère très particulier à plus d'un titre.

Quant vous lirez ce bulletin nous aurons derrière nous j'espère une période inédite, un confinement stressant et éprouvant pour tous, petits et grands et encore plus pour les aînés. Une situation si étrange et incroyable où presque tout s'est arrêté, où nos habitudes et nos modes de vie ont été stoppés, mis en sommeil ; mais où la cellule familiale, rassurante et bienveillante, est redevenue l'espace vital, le centre de nos vies.

Grâce à de nombreuses professions qui sont restées mobilisées permettant au plus grand nombre de rester confiné en toute sécurité, notre Région Bretagne comme notre commune ont résisté mieux qu'ailleurs à la propagation du virus. Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés.

Une solidarité naturelle s'est installée et grâce aux efforts de tous, nous pourrons dans quelques jours espérer une reprise de la vie tout simplement, avec des enseignements tirés de ce confinement

Le 15 mars dernier vous vous êtes largement rendus aux urnes et avec près de 62 % de participation, vous avez souhaité élire vos représentants pour les 6 prochaines années. Les 23 élus issus des deux listes en présence vous remercient de votre confiance.

Il leur a fallu attendre le 25 mai pour se réunir et être installés dans leur fonction dans des règles strictes de distanciation imposant le huis clos. Un vote interne a eu lieu pour désigner la municipalité, le maire et 5 adjoints. Vous retrouverez en pages centrales l'équipe au complet et le résultat des votes pour les deux listes en présence.

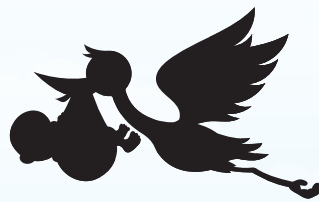
Les élus mèneront à bien les dossiers en cours et travailleront sur les projets futurs au sein de commissions ouvertes à des non élus. (Appel à candidature et liste des commissions en pages centrales). Certains projets résultent aussi d'une co construction avec Vitré Communauté ; Il faudra attendre le 16 juillet pour la mise en place du nouveau conseil communautaire.

Je souhaite que l'été puisse être un moment de répit pour chacun ; que la rentrée soit source de reprise de toutes les activités éducatives, associatives et économiques mises trop longtemps en sommeil ces derniers mois et que la convivialité retrouve toute sa place à Etelles.

Très bel été à tous

Madame le Maire
Marie Christine MORICE

* Bienvenue à



09/10/2019	Juliette LECHARPENTIER	9 rue d'Auvergne
18/11/2019	Jules CLIN	13 rue du Champ Blanc
26/11/2019	Adam JEANNEAU	5 La Loge
01/12/2019	Elise PAPILLON	Lieu-dit « Le Pont d'Etelles »
12/12/2019	Timéo BOURNICHE BEAUDUCEL	2 rue de la Prévalaye
23/12/2019	Swany MANANJAMANY MAIGNAN	10 impasse des Saulniers
25/12/2019	Arthur TEXIER	La Bréardière
15/01/2020	Leïa MICHEL	1 rue Olivier Geslin
05/02/2020	Owen LASNE	Lieu-dit « Le Grand Brain »
25/02/2020	Léna MARION	2 rue des Peupliers
11/03/2020	Louis BARBOT	Lieu-dit « La Fleuriais »
24/03/2020	Ronan OZERAY	15 rue Marquise Sévigné
26/03/2020	Mia PIERRE	3 rue du Champ des Oiseaux
12/04/2020	Raphael TRAVERS	Lieu-dit « Le haut Monperron »
16/04/2020	Layana DAHIREL PERRIN	35 La Motte Gérard
18/04/2020	Tylio HOGUET	1 rue du Pré Neuf
23/04/2020	Maël DUFEIL	4 Place Chanoine Delalande

* Souvenirs de

21/09/2019	LELIÈVRE François	5 rue Hyacinthe Hévin
23/09/2019	BLANCHARD Hervé	5 rue Hyacinthe Hévin
02/10/2019	PERRUSSEL Etienne	3 Allée Ile de France
15/10/2019	BESNARD Daniel	Le Bas Pont Thébault
21/10/2019	HERIAU Roger	5 rue Hyacinthe Hévin Les Lacs-St Aubin des Landes
27/11/2019	DURAND Jean	5 rue Hyacinthe Hévin 21 rue de Combourg-Vitré
29/11/2019	DESHAIS Mathieu	1 rue des Saulniers
29/11/2019	RISSEL Louis	5 rue Hyacinthe Hévin 15 Boulevard Louis Giroux
23/12/2019	COURCOUX Victor	5 rue Hyacinthe Hévin
25/12/2019	HUREL Denise	8 rue du Trégor
02/02/2020	GENDRON née LEVÊQUE Germaine	16 la Loge
06/02/2020	LOUÛPRE née BOISNARD Marie	5 rue Hyacinthe Hévin
15/03/2020	CHASSÉ Raymond	Lieu-dit « Le Chemin »
27/03/2020	CHEVROLLIER née HUNAUULT Germaine	5 rue Hyacinthe Hévin
31/03/2020	FROMONT née DEROINÉ Yvonne	5 rue Hyacinthe Hévin
08/04/2020	ISLAND Roger	5 rue Hyacinthe Hévin
17/04/2020	MARCHAND Emile	5 rue Hyacinthe Hévin

SOMMAIRE

Etat-civil	p 3
Vie pratique.....	p 4
Vie communale.....	p 5
Conseils municipaux	p 6 à 10 - 15
Élections municipales.....	p 11 à 14
Vie scolaire.....	p 16 - 17
Vie associative	p18 à 23

Horaires de messes

Deuxième et quatrième
dimanches du mois : 10h30

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat : Du lundi au samedi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Au presbytère d'Argentré : Les
mardi, mercredi, vendredi

Urgences..... 02 99 96 61 55
Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Permanence accueil paroissial à Etelles,
tous les mardis, de 10h à 12h à la maison
des associations



Remerciements de l'EFS pour
l'accueil d'une journée de don
du sang le 17 mars 2020 (34
personnes)

**La prochaine journée de
dons aura lieu le 9 juillet
2020**



Inf'Eau

Après 60 ans d'existence, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Chateaubourg, votre distributeur d'eau potable, va rejoindre le SYMEVAL (SYndicat Mixte des Eaux de la VALière) à partir du 1^{er} janvier 2020.

Le SYMEVAL : C'est un syndicat de production d'eau potable qui alimente :



Une récente modification de ses statuts permet au SYMEVAL de proposer à ses adhérents d'exercer la compétence distribution eau potable à partir du 1^{er} Janvier 2020.

En même temps, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que la compétence eau, devienne une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération dès le 1^{er} janvier 2020 et au plus tard le 1^{er} janvier 2026 pour les communautés de communes.

C'est dans cette perspective de réorganisation et en partenariat avec

les EPCI à Fiscalité Propre concernés, que les élus du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg (SIEC), ont choisi de transférer la compétence distribution d'eau au SYMEVAL, dès le 1^{er} Janvier 2020.

Toutefois, le service du Syndicat de Châteaubourg continuera d'être assuré par le personnel du Syndicat transféré au SYMEVAL. Il poursuivra ses missions de renforcement et de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable, avec le même dynamisme et professionnalisme.

L'exploitation du service d'eau potable se poursuivra également avec Véolia

qui continuera à accueillir les abonnés à la maison de l'eau à Chateaubourg, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, ainsi que le vendredi de 8h00 à 16h30 - ou au 02 99 00 04 10.

L'équipe du SYMEVAL se tient à votre disposition soit par mail : contact@symeval.fr ou par téléphone au 02 99 74 50 15.

Remerciements sincères et chaleureux à tous les présidents, vice-présidents et élus qui ont œuvré pendant ces années au sein du SIEC de Châteaubourg.

vous donne rendez-vous aussi sur son site www.symeval.fr

Un nouveau syndicat de bassin versant pour une ressource en eau de bonne qualité et des milieux aquatiques restaurés

SYndicat des Rivières de la Vilaine Amont : SYRVA

Une fusion
Depuis le 1^{er} janvier 2019 le syndicat du Chevré a fusionné avec le syndicat de la Vilaine amont.

Un nouveau territoire

De nouveaux chiffres
855 km² de territoire
1 271 km de cours d'eau
6 EPCI
50 communes
2 régions
2 départements
109 639 habitants
1200 exploitations agricoles

Un nouveau contact
coordination@syrrva.org
02 99 49 89 56
Maison des associations,
Rue des écoles
35 450 Val d'Izé

Un nouveau logo



Vie communale

Les chantiers arrêtés le 17 mars ont pu reprendre 2^e quinzaine d'avril, grâce à la réactivité des entreprises avec la mise en place de nouvelles règles sanitaires et de leurs salariés acceptant la reprise du travail.

SALLE DES SPORTS DES HAIRIES

Les travaux de toiture se terminent.
La partie vestiaires est en-cours.
La livraison devrait être effective fin septembre.



LA BIBLIOTHÈQUE

La structure est hors eaux hors d'air.
Les travaux d'isolation et d'électricité vont pouvoir démarrer. La livraison devrait être effective courant septembre.



ZAC DE LA PLESSE

Viabilisation de la tranche 3 de la ZAC de la Plesse de 32 lots : l'entreprise Pigeon TP réalise actuellement les travaux de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, suivront les réseaux d'eau potable, de gaz, de telecom, d'alimentation électrique et d'éclairage public.

Vie municipale

Séance du Lundi 10 Février 2020

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, HARNOS Rachel, LE SOLLIEC Monique, LOUVEL Valérie, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël

Absent(s) : BUFFET Christèle, ROBIN Catherine, TUMOINE Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration
Mme LOUAPRE Marina à M. MAUDET Bernard, MM : GAUTHIER Vincent à M. FESSELIER Laurent, TURMEAU Nicolas à Mme LE SOLLIEC Monique

Finances locales - Approbation du Compte de Gestion 2019 du Receveur et du Compte Administratif 2019 de la Commune

L'exercice 2019 fait ressortir les résultats suivants : [Tableau n°1](#)

Pour le vote du compte administratif 2019, Mme Le Maire quitte la salle; le Conseil Municipal siège sous la présidence de M. DAVENEL,

conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités,

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le Compte de Gestion 2019 du Receveur

19 votants, 19 pour

D'adopter le Compte Administratif 2019 du Budget Commune

18 votants, 18 pour

De déclarer toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser

Finances locales - Approbation du Compte de Gestion 2019 du Receveur, du Compte Administratif 2019 et clôture du budget Assainissement

L'exercice 2019 fait ressortir les résultats suivants : [Tableau n°2](#)

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le Compte de Gestion 2019 du Receveur

19 votants, 19 pour

D'adopter le Compte Administratif 2019 du Budget Assainissement

18 votants, 18 pour

De déclarer toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes

- De clôturer le Budget annexe Assainissement au 31 Décembre 2019, avec un résultat global de clôture s'élevant à 297 481.05€, compte tenu du transfert de la compétence « Assainissement et eaux pluviales urbaines » à Vitré Communauté au 1er janvier 2020.

Finances locales - Approbation du Compte de Gestion 2019 du Receveur et du Compte Administratif 2019 de la ZA Piquet-Ouest

L'exercice 2019 fait ressortir les résultats suivants : [Tableau n°3](#)

Il est indiqué qu'il reste un lot de 2 000m² à vendre sur cette zone d'activités.

Les travaux de finition de la zone (enrobés, éclairage, signalétique) sont estimés à 190 000€.

Tableau n°1

Fonctionnement (Résultat N-1 inclus)		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Dépenses de fonctionnement	1 342 885,47 €	Dépenses d'investissement	1 299 333,91 €
Recettes de fonctionnement	2 105 537,51 €	Recettes d'investissement	951 524,86 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	762 652,04 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 347 809,05 €

Tableau n°3

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	57 107,86 €	Dépenses d'investissement	57 107,86 €
Recettes de fonctionnement	82 775,69 €	Recettes d'investissement	51 907,86 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	25 667,83 €	Résultat d'investissement de l'exercice	- 5200,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	110 843,13 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 57 107,86 €

Tableau n°2

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	38 719,00 €	Dépenses d'investissement	27 160,32 €
Recettes de fonctionnement	64 493,55 €	Recettes d'investissement	37 354,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	25 774,55 €	Résultat d'investissement de l'exercice	10 193,68 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	160 713,21 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	136 767,84 €

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le Compte de Gestion 2019 du Receveur

19 votants, 19 pour

- D'adopter le Compte Administratif 2019 du Budget ZA Piquet-Ouest

18 votants, 18 pour

De déclarer toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

Finances locales - Approbation du Compte de Gestion 2019 du Receveur et du Compte Administratif 2019 de la ZAC de la Plesse

L'exercice 2019 fait ressortir les résultats suivants : [Tableau n°4](#)

M. MAUXION demande combien il y a eu de ventes de lots en 2019. Réponse 17 lots vendus.

Mme BARBOT demande si tous les lots sont vendus. Il reste 5 lots sur la tranche 1 mais 3 ont une réservation.

le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le Compte de Gestion 2019 du Receveur

19 votants, 19 pour,

- D'adopter le Compte Administratif 2019 du Budget ZAC de la Plesse

18 votants, 18 pour

De déclarer toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

A la fin du vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2019, Mme Le Maire précise que, s'agissant d'une année d'élections municipales, le vote des Budgets primitifs aura lieu en avril après les élections avec le nouveau conseil municipal.

ZAC de la Plesse Tranche 2 - Vente de lots

Le Conseil Municipal décide de vendre les lots ci-après à l'unanimité: [Tableau n°5](#)

ICPE - Procédure d'enregistrement GAEC DE L'HORIZON

La Commune d'Etelles a reçu un dossier d'enregistrement en vue de la restructuration d'un atelier de vaches laitières et l'actualisation de la gestion des effluents par le GAEC DE L'HORIZON au 611 La Chauminette à Rannée.

La Commune d'Etelles est concernée car cette exploitation a 8.03 ha de terres agricoles sur la Commune, inscrits dans son plan d'épandage. Une consultation du public a lieu du 10 Février au 07 Mars 2020 inclus.

M. LEGOURD demande s'il n'y a pas un risque pour l'environnement lié à l'épandage à proximité du ruisseau. M. THEBERT répond que toute la parcelle ne sera pas épandable. Mme BARBOT ajoute que l'agriculteur par l'ICPE respectera les règles d'épandage, qui sont les mêmes pour toutes les exploitations agricoles.

le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur le dossier d'enregistrement en vue de la restructuration d'un atelier de vaches laitières et l'actualisation de la gestion des effluents par le GAEC DE L'HORIZON et de transmettre cette décision au service Installations classées de la Préfecture d'Ille et

Vilaine

Pour : 18, abstention : 1

Affaires foncières - Vente des parcelles YK n°36 et YM n°77

La Commune d'Etelles a reçu de la part de M. Hervé RUBIN, Le Grand Ronceray 35 370 Argentré du Plessis, une proposition d'achat du chemin d'exploitation n°244 qui dessert plusieurs parcelles agricoles dont il est propriétaire depuis l'aménagement foncier lié à la LGV.

Ce chemin est composé de deux parcelles cadastrales : - YK n°36 : 1 212m²- YM n°77 : 1 250m²

Vu l'avis des Domaines n°2019-35109V2134 estimant la valeur vénale du bien à 1€/m²,

Vu les références précédentes de ventes de chemins sur la Commune d'Etelles au montant de 1€/m²,

Considérant que le chemin d'exploitation n°244 ne dessert que des parcelles agricoles appartenant à M. Hervé RUBIN, que les frais de bornage et de notaire seront à la charge du demandeur.

le Conseil Municipal décide de vendre les parcelles cadastrées YK n°36 (1 212m²) et YM n°77 (1 250m²), constitutives du chemin d'exploitation n°244, à M. Hervé RUBIN - Le Grand Ronceray 35 370 Argentré du Plessis, au montant de 2 462€ et de charger Maître ODY-AUDRAIN, notaire de la Commune, de rédiger l'acte notarié.

vote : A l'unanimité,

Tableau n°4

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	961 351.28 €	Dépenses d'investissement	625 336.17 €
Recettes de fonctionnement	1 198 073.03 €	Recettes d'investissement	644 367.97 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	236 721.75 €	Résultat d'investissement de l'exercice	19 031.80 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	392 475.30 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 194 798.23 €

Tableau n°5

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
2-03	Section ZO n°218	Zoé MEYNIEL et Emeric FONTALIVE	34 Rue de la Champagne 35 370 ETELLES	756 m ²	68 040 €
2-17	Section ZO n°232	Peggy SAILLY et Nicolas SAILLY	09 Rue Paul Gauguin 35 370 ARGENTRÉ DU PLESSIS	418 m ²	37 620 €

Vie municipale

Affaires foncières - Vente de la parcelle ZO n°29p

Dans le cadre de la vente d'une exploitation agricole à la Basse Miochère, il convient de régulariser l'emprise foncière d'un fossé. Dans les faits, le fossé cadastré section ZO n°29p, d'une superficie de 207m², n'existe plus mais il est toujours présent sur le cadastre. Le nouveau propriétaire de l'exploitation, M. Christian BOISRAMÉ - La Croix Gasnier 35 370 MONDEVERT, a demandé à acheter cette emprise foncière pour régulariser la situation. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge du demandeur. Pour référence, la vente d'un fossé à M. MAUDET à la Barbotterie à 0.315€/m².

Vu l'avis des Domaines n°2019-35109V2180 estimant la valeur vénale du bien à 0.325€/m² avec une marge d'appréciation de 10%, Vu les références précédentes de ventes de fossés sur la Commune d'Étrelles au montant de 0.315€/m², Considérant que le fossé cadastré section ZO n°29p n'existe plus dans les faits,

Le Conseil Municipal décide de vendre la parcelle cadastrée section ZO n°29p, d'une contenance de 207m², constitutive d'un ancien fossé communal, au profit du GAEC BOISRAMÉ - La Croix Gasnier 35 370 MONDEVERT au montant de 65.20€.

vote : A l'unanimité pour

Finances communales - Additif subvention n° 1

Demande de subvention exceptionnelle pour les 70 ans du club de basket : proposition de 700€

(réf 500€ versés au club de foot pour le 40^e anniversaire du Club).

Le Conseil Municipal décide : **Tableau n°6**

vote : A l'unanimité, Pour

Tableau n°6

	Montant versé précédemment	Proposition Subvention 2020
Amicale des donneurs de sang	2018 = Forfait à 59€	Forfait : 59€
Soleil d'Orgue	2017 = 3 élèves x 16.24€ = 48.72€	3 élèves x 16.24€ = 48.72€
Association un jour, des métiers	2018 : Forfait à 59€	Forfait : 59€
Restaurant du Cœur	2019 : Forfait à 59€	Forfait : 59€
Etoile Sportive Étrelles	Manifestation exceptionnelle : 70 ans du club de Basket	700€

Vie communale - Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018.

Madame Le Maire propose de faire appel au Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine comme Délégué à la Protection des Données. Elle précise que cette désignation fera l'objet d'une notification à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Les modalités d'adhésion à ce service sont précisées dans une convention. Cette convention est établie dans le cadre du projet porté par Vitré Communauté impliquant l'adhésion d'une partie de ses communes membres. Le montant de la prestation est de 0.37 € par habitant et par an, soit 941.65 €.

Vu Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018 et impose à tous les organismes publics la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD),

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la désignation du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine comme Délégué à la Protection des Données, De valider les termes de la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 35, D'autoriser Mme le Maire à signer cette convention

Vote : A l'unanimité, Pour

Personnel communal - Création d'un poste de Responsable de Bibliothèque/médiathèque

Dans sa séance du 18 Février 2019, le Conseil Municipal d'Étrelles validait l'adhésion au réseau de lecture publique de Vitré Communauté. Ce choix marque le point de départ de la prise en charge communale de la compétence culturelle.

Une extension de la bibliothèque a été décidée en Juin dernier afin d'accueillir la population dans de bonnes conditions. Pour gérer l'équipement, l'accueil du public et les animations, il est proposé de créer un poste de responsable de Bibliothèque/médiathèque à temps non-complet (28h/semaine).

Le coût de ce poste est estimé à 25 000€ en brut chargés, sans les subventions de la DRAC.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent pour la gestion de la nouvelle bibliothèque/médiathèque,

Le Conseil Municipal décide :

- De valider la proposition de créer un poste permanent de Responsable de la Bibliothèque/médiathèque à temps non-complet (28/35^{ème})
- D'inscrire au Budget les crédits correspondants
- De préciser que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 15 Février 2020

Vote à main levée, Pour : 16, Contre : 0, abstentions : 1, blancs : 2

Assainissement collectif Demande de subdélégation à Vitré Communauté

M. DAVENEL quitte la séance pour ce dernier point du Conseil Municipal car il est concerné professionnellement.

Considérant l'adoption du projet de loi Engagement et proximité en

décembre 2019, le suivi des réseaux par le délégataire Véolia (DSP jusqu'au 31/12/2028), la capacité des services communaux à assurer la gestion technique, administrative et financière de l'assainissement collectif, ainsi que l'établissement d'un plan pluriannuel des investissements, le Conseil Municipal décide :

- De demander à Vitré Communauté la délégation de la gestion des réseaux d'assainissement collectif par la signature d'une convention de subdélégation jusqu'au 31/12/2028
 - De préciser que, si la demande de convention de gestion du réseau d'eaux usées était refusée par Vitré Communauté, le schéma directeur des eaux usées validés par délibération n°2019-88 du 09 Décembre 2019, devra être pris en compte dans les travaux d'investissements du service Assainissement de Vitré Communauté
- De charger Mme Le Maire de

transmettre cette demande à Vitré Communauté.

Vote : A l'unanimité, Pour : 18

QUESTIONS DIVERSES

- Tirage au sort des jurés d'assises
Tableau n°7

- Remerciement de la famille MESLIF pour les condoléances de la Commune suite au décès de Jules MESLIF.

- Remerciement de la famille PIGEON pour les condoléances de la Commune suite au décès de Marcelle PIGEON (maman de Thierry PIGEON, Maire de Louvigné de Bais)

M. MAUXION demande si une date est connue sur l'arrivée de la fibre optique à Etreilles (question posée lors d'une réunion de l'association des commerçants et artisans d'Etreilles).

Mme Le Maire répond que la Commune d'Etreilles est prévue sur le programme 2020-2023 de Mégalis Bretagne pour le déploiement de la fibre. Cependant,

certaines Communes qui étaient prévues en 2018 ne sont toujours pas raccordées. Il y a du retard dans le déploiement.

L'arrivée de la fibre dépend du bon-vouloir des opérateurs qui se concentrent d'abord sur les zones urbanisées (car plus de clients potentiels au mètre linéaire, donc plus rentable).

Il est donc impossible de communiquer une date à ce jour car elle n'est pas connue de la mairie.

Mme Le Maire termine le Conseil Municipal en annonçant qu'il s'agissait de la dernière séance du mandat.

Elle remercie chaque conseiller municipal du temps accordé pour la Commune, et l'investissement de chacun aux réunions et dans les Commissions.

En toute convivialité elle invite les élus à partager un pot après la séance.

Tableau n°7

NOM	Prénom	Adresse
PAILLARD	Lydia	33 La Motte-Gérard
PANCALDI	Claire	9 Rue de la Moutaudière
HUTIN	Annick	10 A La Motte Gérard
FOUBERT	Brigitte	1 Rue du Poitou
BOULET	Jannick	10 La Loge
DION	Thierry	5 Rue de la Moutaudière



Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Vie municipale

Séance du Lundi 25 Mai 2020

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, CADET Marie-Ghislaine, DAVENEL Élise, GAILLARD Pauline, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, LOURS Charlotte, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, SOUVESTRE Mélanie, MM : BIGNON Alain, CATELINE Lionel, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GÉRARD Patrick, LAMBERT Julien, LEMESLE Jérôme, MAUDET Bernard, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy, SCHWAB Gilles

Secrétaire de séance : Mme GAILLARD Pauline

Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Marie-Christine MORICE, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Demande de réunion à huis clos en raison de l'épidémie de Covid-19

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser la séance du Conseil Municipal d'élections du Maire et des Adjointes à huis clos compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19

Élections du Maire

Monsieur MAUDET Bernard, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a dénombré 23 conseillers présents

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme DAVENEL Elise et Mme JULLIOT Frédérique.

Se déclarent candidats : Mme Morice et M Bignon

Il est procédé au vote puis au dépouillement : 23 enveloppes déposées. (tableau n°1)

Mme MORICE Marie Christine a été proclamée Maire et immédiatement installée dans ses fonctions.

Elle reprend la présidence de la séance.

Fixation du nombre d'Adjoints

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 5 le nombre d'Adjoints pour la Commune d'Étrelles

Élections des Adjoints

Le conseil municipal décide de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Mme Le Maire propose une liste de 5 noms avec en tête de liste Stéphane DAVENEL.

Mme Le Maire demande à M. BIGNON s'il souhaite composer une liste.

M. BIGNON demande si une ouverture est possible.

Mme Le Maire réitère sa question et demande si M. BIGNON souhaite déposer une liste.

M. BIGNON dépose une liste de 4 noms en étant lui-même tête de la liste.

Deux listes de candidats sont constatées comme suit : (tableau n°2).

Il est procédé au vote puis au

dépouillement : 23 enveloppes déposées. (tableau n°3).

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés : (tableau n°4)

M. BIGNON prend la parole : « je prends acte ».

Mme Le Maire donne lecture de la charte de l'élu local et termine la première partie de la séance du Conseil Municipal.

La séance est suspendue à 21h05 pour permettre la signature et la transmission du procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints en préfecture.

La séance reprend à 21h25.

Détermination du jour et de l'horaire pour la tenue des séances du conseil municipal

Il convient de déterminer en début de mandat le jour et l'heure habituel pour la tenue des conseils municipaux. Sous le mandat précédent, le conseil

Tableau n°1

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BIGNON Alain	04	Quatre
MORICE Marie-Christine	19	Dix-neuf

Tableau n°2

Ordre	Liste 01	Liste 02
1	BIGNON Alain	DAVENEL Stéphane
2	JULLIOT Frédérique	SAVATTE Stéphanie
3	PERRIER Rémi	FESSELIER Laurent
4	GAILLARD Pauline	GAUTHIER Danièle
5		MAUDET Bernard

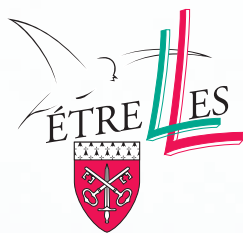
Tableau n°3

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BIGNON Alain	04	Quatre
MORICE Marie-Christine	19	Dix-neuf

Tableau n°4

1 ^{er} Adjoint	DAVENEL Stéphane
2 ^e Adjoint	SAVATTE Stéphanie
3 ^e Adjoint	FESSELIER Laurent
4 ^e Adjoint	GAUTHIER Danièle
5 ^e Adjoint	MAUDET Bernard

Elections municipales du 15 mars 2020



Résultats des votes

- Nombre d'inscrits : 1798
- Nombre de votants : 1 108
- Suffrages exprimés : 1088
- Participation 61.62 % : 1088 suffrages exprimés
- Liste de Madame Morice : 693 voix - 63.69 %
- Liste de Monsieur Bignon : 395 voix - 36.30%
- Etrelles 2020, une équipe ... : 19 élus
- Etrelles, citoyenne ... : 4 élus

Les élus en photos

Marie Christine MORICE



Maire

Guy Rousselet



Conseiller municipal

Stéphane DAVENEL



Adjoint voirie environnement

Jérôme LEMESLE



Conseiller municipal

Stéphanie SAVATTE



Adjointe communication,
vie associative et animation

Laurent FESSELIER



Adjoint : bâtiments, urbanisme
et développement économique

Gilles SCHWAB



Conseiller municipal

Danièle GAUTHIER



Adjointe enfance, jeunesse, culture
et patrimoine

Bernard MAUDET



Adjoint intergénération
et vie sociale

Lionel CATELINE



Conseiller municipal

Elise Davenel



Conseillère municipale





Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale





Mme Morice (maire) et ses adjoints.

Candidature commissions extra-municipales

La collectivité, au-delà des membres élus du conseil municipal, travaille depuis plusieurs mandats en commissions extra-municipales afin de pouvoir accueillir des personnes non élues au sein de groupes organisés par thématiques.

Si vous êtes intéressé pour participer à une des commissions indiquées ci-dessous, veuillez faire parvenir en mairie un courrier de candidature avec le choix de la thématique.

Ce courrier devra être transmis en mairie pour le **vendredi 24 Juillet 2020 dernier délai.**

Liste des commissions extra-municipales :

- Commission Communication
- Commission Animations et Vie Associative
- Commission Enfance-Jeunesse
- Commission Culture et Patrimoine
- Commission vie sociale et Intergénération
- Commission Voirie
- Commission Environnement/Espace Rural
- Commission Urbanisme/Développement économique
- Commission Bâtiments communaux
- Commission Subventions
- Commission Communales des Impôts Directs (CCID)

municipal avait lieu le lundi à 20h30 ; qu'il n'en est pas proposé pendant les vacances scolaires.

M. BIGNON demande la fréquence des conseils municipaux. Mme Le Maire précise un par mois. ou un tous les 3 mois (règlementaire).

M. BIGNON demande s'il peut y avoir un calendrier des conseils.

Réponse : Tout dépend des dossiers à traiter. Les élus sont avertis de la date de chaque conseil municipal à la fin du conseil précédent, soit un mois à l'avance.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la tenue des conseils municipaux ordinairement le lundi à 20h30 pour la durée du mandat

Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Mme Le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

M. BIGNON estime que 29 délégations c'est trop et qu'il y a certaines délibérations qui n'ont pas lieu d'être

Mme Le Maire explique qu'il n'y a rien de nouveau. Au niveau national lors de la crise sanitaire, le gouvernement a même renforcé les délégations aux maires en place pour permettre le fonctionnement des communes. (ex : accord de subvention exceptionnelle)

Madame le Maire ajoute que les Etrellais sont parfaitement informés puisque les comptes rendu de conseil sont détaillés dans le bulletin communal, d'autant plus sur les investissements avec des tableaux sur les besoins de financement après subventions et dotations.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les délégations énumérées.

Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 19, abstentions : 4 - M. BIGNON ; M. PERRIER, Mme JULLIOT et Mme GAILLARD

Détermination des indemnités de fonction au Maire et aux Adjointes

Mme Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles L 2123-20 et suivants, régit l'attribution des indemnités de fonction aux Adjointes ; (tableau n°5).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'attribuer au Maire et aux Adjointes les indemnités de fonction aux taux suivants ci-dessus indiqués.

Conseil Municipal - Droit à la formation des élus

Tous les membres du Conseil Municipal ont le droit de réaliser une formation adaptée à leurs fonctions.

Chaque élu peut bénéficier de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quelque soit le nombre de mandats qu'il détient.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les orientations en matière de formation

COMPLEMENT DU COMPTE RENDU

Prochain Conseil Municipal : 15 Juin 2020 à 20h en raison du vote du budget.

Avant de clôturer la séance Mme Le Maire dit quelques mots en guise de discours d'investiture

« Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Je vous remercie d'être tous présents à ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature et ce malgré les conditions inédites que nous traversons depuis 3 mois déjà.

Les règles sanitaires du confinement puis celles de distanciation pour le déconfinement, nous ont imposé ce délai certes long mais nécessaire

pour vous installer dans vos fonctions respectives en toute sécurité.

Les habitants d'Etreilles ont élu le 15 mars dernier 23 personnes issues de deux listes, donnant ainsi à chacun de nous la responsabilité de les représenter en gardant à l'esprit dans les décisions que nous serons amenés à prendre que l'intérêt général prime sur toute autre considération.

« La démocratie, souveraineté appartenant au peuple » nous a été déléguée par les urnes.

Il nous revient de la faire respecter, dans cet espace qu'est le conseil municipal par nos décisions d'élus bien sûr mais aussi dans nos comportements de tous les jours en tant que citoyens.

En devenant élu chacun de nous devient un personnage public, devenant comptable de ses actes et de ses mots qu'ils soient verbaux ou sur les réseaux sociaux.

Je le disais déjà en 2014 et je le redis aujourd'hui, l'intelligence et la diversité de tous doivent être mises au service du bien collectif, pour les habitants et la commune.

Charles de Gaulle disait « Il n'y a de réussites qu'à partir de la vérité »

Assumons nos différences, mettons nos personnalités au service de tous, dans le respect dû à chacun, par des actes responsables plus que par des « postures » terme plus approprié au théâtre qu'au sein d'un conseil municipal.

La campagne électorale est terminée. Les chantiers à mettre en œuvre sont nombreux.

Si nous voulons qu'ils réussissent, menons-les avec sérénité, conviction et objectivité, et une volonté commune : l'avenir d'Etreilles et de ses habitants.

Je vous remercie de votre attention »

Marie Christine MORICE

Tableau n°5

	Taux max en % de l'indice brut terminal de référence de la fonction publique
Maire	51.6 (1588€ net)
Adjointes	19.8 (666€ net)

Vie scolaire

École Notre Dame de Lourdes

Confinement :

«Ecole à la maison»

Le printemps a été marqué par le confinement à cause de l'épidémie de Covid-19. Dès le lundi 16 mars, « l'école à la maison » s'est mise en place. Chaque enseignant s'est beaucoup investi dans cette nouvelle organisation totalement inédite. Les parents ont eu une part importante également dans cette réussite dans des conditions pas toujours évidentes à la maison. Chacun peut être fier du travail réalisé ! Et si l'on peut retenir du positif, on peut noter que cela n'a fait que renforcer le lien entre les familles et l'école.



Confinement : Accueil des enfants de personnel soignant

Pendant la période de confinement, l'école a accueilli chaque jour quelques enfants de personnel soignant. Une façon de soutenir ces professions indispensables à la gestion de cette crise.

Confinement :

Jardin des 4 saisons

La nature ne s'est pas arrêtée pendant le confinement. Entre autres, les graines de tomates semées par les élèves de CE2 juste avant le confinement ont bien profité et la récolte devrait être très bonne comme chaque année. (voir article AJE – côté Jardin).

Déconfinement

Le mardi 12 mai, l'école a de nouveau pu accueillir des élèves. Les conditions étaient forcément différentes mais c'était un plaisir pour grands et petits de se revoir.

Moments forts de l'année

«L'école à la maison» restera inmanquablement le moment marquant de l'année 2019/2020 !

Mais les élèves se souviendront sûrement aussi de la classe poney, de l'Arbre de Noël, de la classe de neige, de la victoire des filles au Festival de Basket de Vitré...

Hélas, d'autres projets comme la soirée théâtre des CM, les échanges prévus avec la maison de retraite... n'ont pas pu avoir lieu. Mais ce n'est que partie remise !



Informations pratiques

- Téléphone : 02 99 96 62 19

- Mail : endletrelles@wanadoo.fr

- Blog de l'école : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>

Pour tout renseignement, ne pas hésiter à prendre contact avec le directeur Roland Bertel.

APEL

Le dernier événement marquant, organisé par l'Apel, remonte à la fin d'année 2019 : l'Arbre de Noël. Le thème de cette année était le sport. Les enfants et enseignants ont été fiers de nous présenter leurs chorégraphies, préparées pendant plusieurs semaines. Ce passage fait grandir nos enfants et émerveille les grands. Nous avons eu de belles représentations avec notamment l'équipe de France de foot, des surfeurs, en passant par des gymnastes, des boxeurs, des

rugbymen, des plongeurs, des skieurs. !

Le déroulement de cette année scolaire ayant été perturbé, certaines actions n'ont pas été réalisées mais nous ne désespérons pas.

Nous remercions chaque enseignant pour la mise en place de la continuité pédagogique. Félicitons aussi chaque parent, qui s'est investi et a su s'adapter à la situation. En effet, prendre le relais des enseignants pour

accompagner son enfant n'est pas simple. Il a fallu organiser et suivre le travail à la maison, rester patient, occuper les enfants.

Bravo encore à chacun ! Cette période a été également l'occasion pour certains d'innover, de profiter encore un peu plus en famille. Retenons les éléments positifs !

Nous attendons de voir l'évolution des mesures sanitaires pour nous ajuster pour l'organisation de la kermesse, fin juin, moment important pour nos CM2 et différents remerciements.

Vie scolaire

École Robert Doisneau

L'art

Nous poursuivons nos projets autour du thème de l'art (le dessin, la peinture, la sculpture). La classe de CM1/CM2 a visité une exposition sur le thème du « Quotidien » et a participé à l'atelier « Les figures du quotidien » mis en place par l'artothèque de Vitré le jeudi 7 novembre 2019.

Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, nos élèves d'élémentaire ont cuisiné en la présence d'un parent d'élève cuisinier. Nos élèves de maternelle ont composé un abécédaire des aliments.



CROSS solidaire

La classe de CM1/CM2 a participé au CROSS Solidaire au profit des Restaurants du cœur organisé par l'USEP le mardi 15 octobre 2019 au Jardin des plantes de Vitré.

Musique

Les élèves du CP au CE2 ont présenté leur projet musique sur le thème de « Pierre et le loup » à l'EHPAD le jeudi 23 janvier 2020 en partenariat avec le Conservatoire de Vitré Communauté.

Noël

Mardi 17 décembre, à l'occasion des fêtes de Noël, les artistes Pierre Bouguier et Jacques Faucon nous ont présenté leur spectacle « Enchanté », un duo théâtre-musical.



Spectacles

Notre programmation des spectacles au centre culturel Jacques Duhamel de Vitré : TPS/PS/MS : « SOON », de l'argile manipulée (le lundi 4 mai 2020 - GS/CP : « Les yeux de Taqqi », un théâtre d'objets (le vendredi 14 février 2020) CE1/CE2/CM1/CE2 : « Bon débarras », un théâtre d'objets (le mardi 24 mars 2020)

Des spectacles ont été annulés du fait de la crise sanitaire

Les p'tits philosophes

Tous les élèves participent cette année à des ateliers philosophiques. Les deux premières questions posées étaient : « Qu'est-ce qu'un ami ? » et « Faire attention à la nature, ça veut dire quoi ? »

Informations pratiques

Les horaires : 08h30-11h45 ; 13h45-16h30

Téléphone : 02 99 96 75 83

Mail : ecole.0352750Z@ac-rennes.fr

Site internet : Vous y trouverez des informations pratiques sur le fonctionnement général de l'école ainsi que sur les projets menés dans les classes. <http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>

A.P.E. Ecole Robert Doisneau

L'APE s'est agrandie ! De nouveaux parents nous ont rejoint pour cette nouvelle année !

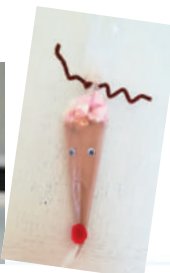
De nombreux bénévoles se sont investis dans l'organisation du vide grenier. Ce dernier a connu, encore cette année, une fréquentation importante qui contribue à l'animation locale !

Nous remercions également les sponsors qui nous ont suivi sur cette édition.

Pour Noël, nous avons fait diverses ventes : sapins, SOS Cookies, cabanes à oiseaux et SOS chocolats chauds. Tout a bien fonctionné. D'ailleurs nous réitérerons en 2020 !

Ces ventes sont bien sûr ouvertes à tous !

Cette année encore l'école Robert Doisneau et l'école Notre Dame de Lourdes, en partenariat avec le Smictom, renouvellent l'action



de collecte de papiers dans les containers disposés devant chaque école. N'hésitez pas à y déposer : Journaux, catalogues, magazines, Papiers bureautique, etc... au profit des écoles !

Pour toutes informations, retrouvez-nous sur notre site internet : www.ecole-etrelles-ape.fr

Ou <https://www.facebook.com/ape.robertdoisneau>

APE Robert Doisneau

L'association propose à la location divers matériels pour vos fêtes, réunions ou événements divers : friteuse, percolateurs, crêpière, congélateur.

Vie associative

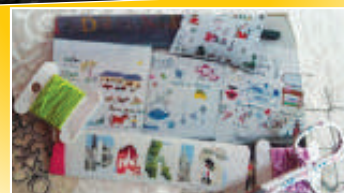
Étrelles loisirs création

Rappel «ETRELLES LOISIRS CREATION» propose tous les mois :

1- Atelier : broderie point de croix, crochet, couture, tricot ...
le samedi de 14h30 à 16h30 animé par Marie-Claude TOUBON.

2- Ateliers «ART FLORAL» animés par Marie-Anne BIGNON
sur trois créneaux : le mercredi soir, le jeudi après midi et le soir.

Pour tout renseignement au 06 24 45 40 85



Le bureau

AJE (Association JardiSport de l'école Notre Dame de Lourdes)

JardiSport - Côté jardin

La nature ne s'est pas arrêtée pendant le confinement. Entre autres, les graines de tomates semées par les CE2 juste avant le confinement ont bien profité et la récolte devrait être bonne une nouvelle fois !

Cela fait déjà 7 ans que le jardin pédagogique de l'école Notre Dame de Lourdes a été créé. Il fonctionne grâce à une équipe d'une dizaine de bénévoles. Louis Coutard, l'initiateur de ce beau projet a été très actif dans la réussite de ce formidable

outil d'apprentissage et d'éducation. Cette année, il a décidé de passer progressivement la main. Au nom de tous les élèves et de toute la communauté éducative de l'école Notre Dame de Lourdes : «MERCI Louis ! Ce que tu as semé fleurira chez tous les enfants !»

...

JardiSport - côté Sport

Quelques moments «sports» de l'année :
- En octobre, les élèves de GS à CM2

ont pu participer à un défi endurance et les MS sont venus les encourager.

- En janvier et février, les CP, CE1 et CE2 ont découvert le judo.

- En mars, les CM1 et CM2 ont commencé à découvrir le base-ball.

- En mars, 5 équipes de l'école ont participé au Festival de Basket de Vitré. Bravo à tous et mention spéciale aux filles de CM2 qui ont gagné le tournoi filles niveau 1.



La Théâtrelle



La Théâtrelle cherche des comédiens

Après les 10 représentations de février dernier qui ont connu le succès habituel avec plus de 1 600 entrées payantes, es responsables de la Théâtrelle se penchent dès à présent sur la prochaine saison et lancent un appel pour trouver de nouveaux comédiens notamment chez les hommes.

L'association existe depuis plus de 50 ans et attire chaque année un public friand de théâtre de boulevard.

«Nous sommes dans une région qui aime le théâtre, malheureusement ici comme dans d'autres communes, les volontaires pour monter sur scène sont rares. Nous lançons donc un appel pour encourager de nouvelles personnes à se joindre à nous comme comédiens ou pour aider la troupe. Il serait dommage que faute de comédiens l'association soit dans l'obligation de cesser son activité» indique Serge Marion le président.

Renseignements : 06 81 58 48 74.

L'association RANDO - ETRELLES

Notre association continue à s'étoffer, plus de 55 adhérents fin 2019.

Les randonnées se déroulent toujours dans un climat de convivialité et de détente, sans aucune recherche de performance sportive sur une distance de 9 à 13 kms.

Suite à la pandémie de Covid-19 qui a frappé la France depuis mars, toutes les randonnées en groupe ont été suspendues. Nous n'envisageons pas de reprendre nos activités avant juillet. Le programme que nous avons concocté sera reporté en fin d'année ou en 2021.

Quand nous serons à même de reprendre nos marches avec grand plaisir et impatience de tous nous retrouver, les horaires resteront inchangés :

- mardi 14h,
- jeudi 14h une partie de l'année, 18h30 (basse saison), 20h (haute saison)
- samedi 9h

Inscriptions possible toute l'année. Toute nouvelle personne qui souhaite rejoindre l'association sera la bienvenue.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au 02 99 96 78 56 (Lionel Cateline- animateur), au 07 89 54 24 47 (Marie-Brigitte Petit- secrétaire) ou au 07 82 35 16 62 (Marie-Claude Toubon- trésorière)



Club de l'amitié

Les activités du club ont connues beaucoup de succès depuis l'Etrelles d'octobre 2019.

Le 24 Mai concours de palets inter-clubs, 28 équipes, 4 parties vainqueurs l'équipe Bellier Poirier de Torcé.

Le 12 Juin, 31 adhérents ont pris la direction de Maure-de-Bretagne pour la fête de l'amitié, groupes de chants, danses folkloriques et activités au cours de la journée.

Le 19 juin : dictée énoncée par Marcel Jamois, 25 participants ce sont remémorés l'époque de l'école. A la fin de l'année scolaire les enfants des écoles ont été initiés aux jeux de palets par les pros du club. Le 1er Août une marche a précédé un pique-nique à la Motte-Gérard.

Le 25 Septembre le 2^e concours de belote, 104 équipes engagées, concours remporté par l'équipe Ambroisi Carrignon d'Argentré-du-Plessis.

Jeudi 10 Octobre : 70 adhérents sur 130 que compte le club se sont déplacés pour le vote du tiers sortant : ont été réélus Annick Louaisil, Marie-Joseph Pousset, Marie-Joseph Fesselier, Fernand Maignan et Angèle Fesselier (nouvelle élue), dans la composition du bureau Michel Pottier remplace Lucienne Georgeault en tant que vice-président, un repas a été servi suivi des animations habituelles.

Vendredi 6 Décembre des adhérentes ont préparé plus de 150 litres de



potage pour les participants de la course du téléthon.

Mardi 10 Décembre un spectacle de music-hall a Fougères n'a pas séduit le public.

Samedi 14 Décembre, l'Assemblée générale à la Petite-Fringale, une centaine d'adhérents ont participé, le président a retracé l'activité 2019 sur écran par vidéo-projecteur et présenté le programme 2020 et le bilan financier par Bernard Maudet.

Des remerciements à Lucienne Georgeault pour les 10 années de Présidente et 6 années de vice-Présidente, des fleurs lui ont été offertes. Madame la Maire nous a honoré de sa présence, nous a félicité de notre dynamisme ! un repas a suivi avec la traditionnel bûche de Noël.

L'après-midi s'est prolongée par la belote ou la danse, chacun s'est quitté en se souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année. Site internet gemouv35 etrelles

Le bureau



Vie associative

AFN

Cérémonie

Le 10 Novembre La cérémonie du 101^e anniversaire de l'armistice de 1918 a rassemblé les anciens combattants, les soldats de France, les élus, les pompiers, les enfants des écoles et des habitants de la commune ainsi que le Bagad d'Argentré du Plessis.

Après la messe du souvenir, une gerbe a été déposée au Mémorial des Guerres.

Prière par le Père Restif pour la prière suivie de l'allocution du président Gaston Gousset rappelant « la guerre

a changé de nature, elle est devenue permanente, elle ne distingue plus les combattants et les non combattants, elle attaque physiquement et moralement.»

« Paroles de poilus » Mars 2016 par les enfants des écoles.

Message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées par Madame le Maire Marie.

Une minute de silence à la mémoire des victimes de toutes les guerres suivie de la Marseillaise.

Michel Perrier vice-président de l'association a remis l'insigne de soldats



de France à Gérard Beugeard et à Guy Rousselet. Toutes nos félicitations. Vin d'honneur offert par la mairie à l'issue de cette cérémonie.



Rassemblement Cantonal

5 Décembre 2019, les A.C. A.F.N. soldats de France étaient présents à Brielles.

Rassemblement devant le monument aux morts avec les enfants de l'école de Brielles.

Assemblée générale

Les anciens combattants A.F.N. et les soldats de France ont tenu leur assemblée générale le 17 janvier 2020.

34 participants dont 6 veuves et 15 soldats de France sur 48 adhérents.

Le président fait observer le silence en mémoire des adhérents disparus.

Le bilan financier de l'exercice écoulé a été présenté par le trésorier Claude Perrier qui est satisfaisant et adopté par l'ensemble des adhérents présents.

Gaston Gousset retrace l'année écoulée et présente le calendrier 2020.

- Banquet 7 novembre
- 8 Novembre Commémoration 14/18
- Samedi 7 Novembre banquet
- 5 décembre Hommage cantonal

Bureau renouvellement du tiers sortant . Réélus : Michel Perrier, Emile Fadier et René Raudel.

Une galette des rois a été offerte aux participants.



Commemoration du 8 mai 2020

C'est en comité très restreint que s'est déroulée cette cérémonie du 8 mai 2020 au mémorial des Guerres d'Étrelles en présence de M Gousset Gaston Président de l'UNC, de Madame Le Maire Marie Christine Morice, d'un porte drapeau, d'un membre des soldats de France ainsi que du père curé Restif ancien combattant.



Après le dépôt de la gerbe, le mot du Président de la République a été lu par Madame le Maire avant une minute de recueillement.

Pour marquer cette célébration très particulière, les cloches ont sonné à la volée à 11h00

Vollant Etrellais

Hâte de retrouver le Volant (à plumes) !!

A Etreilles, on joue au badminton depuis plus de 10 ans. Et après cette période si particulière du confinement, on a hâte de retrouver à la rentrée le terrain, la raquette, les volants, mais surtout les partenaires de jeu !!

Pour le loisir ou la compétition, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Pour la 3ème année consécutive, les joueurs du Club bénéficient d'un apprentissage de qualité grâce aux entraînements animés par un joueur du top 100 français, évoluant au meilleur niveau du badminton français, Martin BOIVEAU. Très apprécié des jeunes et adultes, une belle dynamique est maintenue, dans la bonne humeur et parfois même en musique.

Par notre affiliation à la FFBad, notre animateur bénévole Fabien bénéficie de formations auprès de la Ligue pour bien accompagner les plus jeunes. Enfin, des stages sont régulièrement proposés aux jeunes pendant les vacances ainsi que la participation à des tournois dans le département. Toutes ces actions nous permettent de

maintenir le Label Ecole Française de Badminton.

Pour se réinscrire ou nous rejoindre, toutes les informations utiles et les documents d'adhésion sont sur notre site internet www.volantetrelais.fr rubrique Le Club / Inscriptions. Nous collecterons les dossiers complets dès les 1^{ers} entraînements de septembre.

Les créneaux sont les suivants : lundi de 18h30 à 22h30 en jeu libre adultes – mercredi de 16h45 à 18h15 cours encadré jeunes initiation (6-10 ans) – mercredi de 18h à 19h30 cours encadrés jeunes perfectionnement (11-15 ans) – mercredi de 19h30 à 21h cours encadrés adultes et cadet – mercredi de 21h à 22h30 jeu libre adultes – vendredi de 20h30 à 23h en jeu libre adultes.

La dynamique d'un Club réside dans l'assiduité de ses adhérents et leur investissement, mais aussi les bonnes volontés et bonnes idées des bénévoles. Ainsi le bureau accueillera avec plaisir toute personne prête à le rejoindre !





Si le Coronavirus nous a mis des bâtons dans les roues cette année pour l'organisation de moments de convivialité et de collecte de fonds (on ne va pas se mentir, c'est aussi grâce à ça que le Club fonctionne), on remet ça pour la nouvelle saison : concours de palet indoor en mars 2021 et repas du club avec possibilité de commande à emporter en avril 2021.

Bel été à tous et à très vite pour une belle rentrée sportive !

Le Bureau du Volant Etrellais



Pour suivre toute l'actualité du Club, suivez nous sur  Facebook et  Instagram !!

Vie associative

Cette année, le Club a 70 ans !

Basket

2020, placée sous le signe d'un anniversaire reporté à 2021

Nous ne pourrions pas démarrer un article sans revenir sur les 70 ans du club que nous devons, fêter le WE du 19 et 20 juin prochain.

Les cartons étaient distribués, les programmes ficelés, animations prévues, bénévoles investis, partenaires prêts à nous aider mais voilà COVID oblige, nous avons décidé, pour la

santé de tous, de reporter à l'année prochaine comme beaucoup dans notre entourage l'ont aussi fait pour d'autres événements (mariages, etc...).

Ce n'est pas essentiel à la vie du Club, c'est juste décevant pour le temps passé mais rien de plus et ce n'est que partie remise !



On garde le déroulement global encore secret mais on tient à vous partager que l'handisports sera notre fil rouge !

Revenons sur les temps forts de la saison 2019-2020

Avant de parler des résultats de la phase 1, parlons d'une belle victoire pour ce début de saison : la nouvelle mobilisation des parents de licenciés qui se sont regroupés activement pour aider dans les différentes animations comme cette très jolie matinée de PERE NOEL le samedi 21 décembre dernier.



On peut tous être fiers de voir que les parents se sont fortement mobilisés, et ce n'est pas terminé ! certains nous

rejoignent encore dans la Commission d'organisation des 70 ans. Avec cette bonne équipe de bénévoles, nous découvrons de nouveaux moments

conviviaux comme un samedi par mois, l'apéro que les parents (et les babies) ne rateraient pour rien au monde !

Pour la prochaine saison, encore de beaux projets

Eric et Jean-Luc qui animent les séances de babies du samedi avec l'aide des licenciés experts, ont encore plus d'un tour dans leur panier : ils ont pour projet d'animer une matinée (ou plusieurs) à la Maison de retraite. Des démarches écocitoyennes sont aussi en projet comme l'installation des fontaines à eau dans la salle. Ce projet sera probablement réétudié du fait de la crise sanitaire que nous traversons.

Que préparons-nous pour la rentrée ?

Tout un dispositif nous permettant de respecter et faire respecter les gestes barrières qui s'imposent à notre discipline le Basket. Si nous le pouvons, nous tentons déjà de prévoir un match amical de Vitry N 1 fin septembre si les conditions le permettent car, soyons honnêtes, le BASKET nous a manqué ! Pour le moment, nous attendons sagement les consignes de la Fédération tout en réfléchissant à des idées, car vous le savez, pas difficile d'en avoir ! Nous allons devoir nous adapter aux mesures barrières et au-delà de celles-ci, revoir l'organisation de nos séances d'entraînement, de nos matchs, de tous les moments de détente à la buvette aussi !

Encore un Grand Merci à nos bénévoles et partenaires !



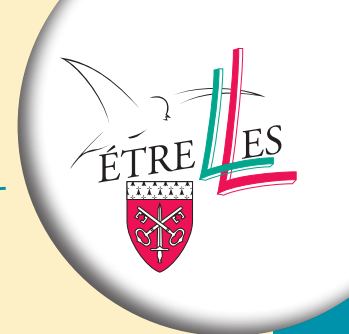
Concours logo

Rien n'est perdu, on garde tous vos dessins bien au chaud ! L'été peut inspirer les créateurs, si vous avez remis une copie, rien ne vous empêche d'en proposer une nouvelle lors du démarrage de la nouvelle saison.

Nous allons devoir nous adapter aux mesures barrières et au-delà de celles-ci, revoir l'organisation de nos séances d'entraînement, de nos matchs, de nos apéros avec les parents aussi !

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication dans la vie du club.

DÉCISIONS PRISES PENDANT LE CONFINEMENT



Liste des décisions prises dans le cadre des délégations du Maire depuis le 15 Mars 2020

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, voici le compte-rendu des décisions prises par le Maire, Marie-Christine MORICE, depuis le 15 mars 2020, dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par la délibération n°2014-16 en date du 14 Avril 2014, et conformément à l'obligation de l'ordonnance visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales pour faire face à l'épidémie de COVID-19, qui impose d'informer les exécutifs locaux des décisions prises dans le cadre des délégations.

Date	Décisions	Montant
02/04/2020	Annulation des loyers du mois d'Avril pour les professionnels de santé d'Étrelles	1 751.38 €
10/04/2020	Gratuité du centre de loisirs pour les enfants des personnels soignants pendant les vacances de Pâques	-
14/04/2020	Versement du deuxième acompte dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC de l'école privée Notre Dame de Lourdes	26 985.44 €
14/04/2020	Commande mutualisée par Vitré Communauté de 100 masques en tissu lavable pour la protection des agents de la Commune d'Étrelles	161€ HT
20/04/2020	Commande mutualisée par le Département 35 de 2601 masques chirurgicaux à usage unique pour la protection des agents de la Commune d'Étrelles	455 € HT
23/04/2020	Commande auprès de la SAFAR de 2 500 masques en tissu lavable pour la protection des habitants de la Commune d'Étrelles (distribution gratuite prévue le jeudi 7 mai et vendredi 8 mai 2020)	5 250 € HT
27/04/2020	Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association des commerçants et artisans d'Étrelles (ACAE) : aide au déconfinement et reprise d'activité le 11/05/2020	1 000 €
30/04/2020	Annulation des loyers de la moitié du mois de Mai pour les professionnels de santé d'Étrelles	875.69 €



Informations complémentaires :

- Appel téléphonique par Mme Le Maire auprès des personnes vulnérables (21/03, 04/04 et 25/04)
- Aides aux personnes âgées ou seules pour des actes de première nécessité (courses, démarches administratives, petit bricolage...) effectuées par M. Bernard MAUDET
- Mise à disposition gratuite d'attestations de déplacement dérogatoire dans les commerces d'Étrelles, Coccimarket, boulangerie et tabac-presse.
- Réouverture de l'agence postale et de la Mairie, après sécurisation des deux banques d'accueil par du plexiglass, les mercredis et vendredis matins à compter du 15 Avril.
- Reprises des chantiers en cours sur la commune (Salles des sports des Hairies, Bibliothèque) à compter du 15 Avril.



«Les jeux» - Thème du fleurissement 2020

